DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION



SPS CATOYENS CONTROL

14-17 ANS

ÉTÉ 2025





DU 07 JUILLET AU 11 JUILLET

5 JOURS - 8 JEUNES
PETITS TRAVAUX D'ENTRETIEN
(PEINTURE, NETTOYAGE,...)
À BULHON, RAVEL ET MOISSAT

DU 15 JUILLET AU 18 JUILLET

5 JOURS - 8 JEUNES
REDONNER UN COUP DE JEUNE AUX MOBILIERS
DE LA BASE DE LOISIRS
(TABLES DE PIQUE-NIQUE, BANC, TABLES DE PING-PONG)
À ORLÉAT





DU 22 JUILLET AU 26 JUILLET

5 JOURS - 8 JEUNES
GRAFF' SUR UN MUR DU PRÉAU SUR LE THÈME DU
SPORT
À BORT-L'ÉTANG

MOIS DE JUILLET

2 JOURS/SEMAINES - 2 JEUNES
PLAN ANTI-CANICULE AVEC LE CCAS DE LEZOUX

ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS POUR PRENDRE SOIN DE NOS AINÉS





DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION DISPOSITIF JOBS CITOYENS 2025

(À remplir par le jeune)

MES COORDONNEES:

Nom :Prénom :
Date de naissance :/ Genre : Homme
Téléphone ://Mail :
Adresse:
Je rentre en classe de :
Collège ou Lycée/Ville :
Autre situation à préciser :
MES MOTIVATIONS:

Je reconnais avoir pris connaissance du contrat d'engagement du dispositif.
Je reconnais avoir pris connaissance du contrat d'engagement du dispositif.
Je reconnais avoir pris connaissance du contrat d'engagement du dispositif.
Je reconnais avoir pris connaissance du contrat d'engagement du dispositif.
Je reconnais avoir pris connaissance du contrat d'engagement du dispositif.
Je reconnais avoir pris connaissance du contrat d'engagement du dispositif.
Je reconnais avoir pris connaissance du contrat d'engagement du dispositif.
Je reconnais avoir pris connaissance du contrat d'engagement du dispositif.



MON CHOIX:

	Ordre de oriorité	 Inscription à retourner à la communauté de communes : Par mail à <u>ap.jeunes@ccdoreallier.fr</u> Papier au 29 avenue de Verdun, 63190 LEZOUX 		
ľ	N°	Du 07 juillet au 11 juillet (Petits travaux d'entretien Bulhon, Ravel et Moissat)		
ì	N _o	Du 15 juillet au 18 juillet (Job peinture base de loisirs d'Orléat)		
N	N°	Du 22 juillet au 26 juillet (Graff' du préau Bort-l'Etang)		
Infos: ap.jeunes@ccdoreallier.fr ou 07.68.97.80.47				

Si tu coches plusieurs jobs, définis un ordre de priorité de 1 à 3 :

1 = job que tu veux le plus faire

3 = job que tu veux le moins faire

Inscription à retourner au CCAS de Lezoux :

- Par mail à ccas@lezoux.fr
- Papier au CCAS, Mairie, Place de la Mairie, 63190 LEZOUX

Mois de juillet (Plan anti-canicule)

Infos: ccas@lezoux.fr ou 04.73.73.01.00

DOCUMENTS A JOINDRE (OBLIGATOIRE)

Ш	Dossier de Pre-inscription
	Autorisation parentale
	Contrat d'engagement signé
	Photocopie d'une pièce d'identité
	Photocopie de l'attestation d'assuré social
	Attestation d'assurance responsabilité civile
	Relevé d'identité bancaire



CONTRAT D'ENGAGEMENT DISPOSITIF JOBS CITOYENS 2025

		4		
н.	n	١T	r	e

La Communauté de Communes Entre Dore et Allier, représentée par Elisabeth BRUSSAT,
agissant en qualité de Présidente, ci-après dénommée « CC Entre Dore et Allier »
Et
Madame Monsieur:
Né(e):/
Domicilié(e):
Participant au dispositif Jobs citoyens 2025 , ci-après dénommé(e) « Le Participant »

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat définit les engagements réciproques entre CC Entre Dore et Allier et Le Participant dans le cadre du dispositif Jobs citoyens 2025, visant à impliquer les jeunes dans des actions citoyennes.

Le Participant s'engage à respecter les conditions de participation définies ci-après, en contrepartie d'une indemnité financière sous réserve de la bonne exécution des missions qui lui sont confiées.

ARTICLE 2 – DUREE ET HORAIRES

Le Participant s'engage à effectuer le « job » pendant les vacances scolaires sur une durée de 5 jours. Une journée comporte 5h d'action et 1h de pause déjeuner, de 9h00 à 15h00

ARTICLE 3 – DEJEUNER

Le repas et l'eau seront fourni par la CC Entre Dore et Allier.

ARTICLE 4 - ENGAGEMENTS DU PARTICIPANT

3.1. Ponctualité et présence

Le Participant s'engage à :

- Être présent sur l'intégralité des temps d'activité et ne pas quitter le lieu d'action avant l'horaire prévu y compris pendant le temps de pause.
- Respecter l'emploi du temps établi par les encadrants.

Tout retard ou absence non justifié(e) pourra entraîner des sanctions, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du dispositif et la suppression de l'aide prévue. Chaque jour d'absence se verra décompté de 25€.



3.2. Tenue et équipement

Le Participant doit porter une tenue adaptée à la nature des tâches qui lui sont assignées (casquette, bottes, jogging,...). Les équipements nécessaires aux travaux (gants, lunettes de protection,) sont fourni par la CC Entre Dore et Allier.

3.3. Réalisation des missions et comportement

Le Participant s'engage à :

- Accomplir avec sérieux et application les missions qui lui sont confiées
- Respecter strictement les consignes de sécurité et les directives des encadrants
- Adopter un comportement respectueux et courtois envers :
 - o Les encadrants et les représentants de la CC Entre Dore et Allier
 - o Les enfants et leurs parents
 - o Les autres participants au dispositif
- Prendre soin du matériel mis à disposition, en veillant a son rangement après chaque journée d'intervention.

L'usage du téléphone portable est strictement limité aux nécessités urgentes et ne doit pas perturber le bon déroulement des activités.

3.4. Objet de valeurs

Le Participant est responsable des objets de valeurs qu'il apporte lors du job citoyen (téléphone, bijoux,...).

ARTICLE 5 – SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS

Tout manquement aux obligations définies dans le présent contrat pourra entraîner l'application des sanctions suivantes :

- Avertissement oral ou écrit par les encadrants du dispositif
- Exclusion temporaire ou définitive du dispositif en cas de récidive ou de faute grave
- Non-indemnisation des journées de mission non réalisées ou abandonnées.

ARTICLE 6 – VERSEMENT DU MONTANT DE LA BOURSE

En contrepartie de la réalisation complète et conforme des missions confiées, le Participant percevra une indemnité journalière de 25€ par jour, soit 125€ par semaine.

Le versement sera effectué par virement bancaire, selon les modalités suivantes :

- Sur le compte bancaire personnel du Participant
- A défaut, sur le compte bancaire d'un parent ou tuteur légal

ARTICLE 7 - RESILIATION DU CONTRAT

Le présent contrat pourra être résilié par CC Entre Dore et Allier à tout moment, sans versement du montant, en cas de non-respect des engagements par le Participant.

De même, le Participant peut se retirer du dispositif sous réserve d'un motif valable et justifié, à notifier par écrit au service enfance jeunesse CC Entre Dore et Allier.



ARTICLE 8 – DISPOSITIONS FINALES

Le Participant déclare avoir pris connaissance et accep présent contrat.	ter sans réserve les conditions du
J'atteste avoir pris connaissance du présent contrat et n peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.	n'engagement à le respecter sous
Fait à, le/	
Signature du Participant Précédé de la mention « Lu et approuvé »	Elisabeth BRUSSAT Présidente CCEDA



AUTORISATION PARENTALE DISPOSITIF JOBS CITOYENS 2025

(À remplir par les parents)

Nom Prénom du responsable légal 1 :
Nom Prénom du responsable légal 2 :
Agissant en qualité de Responsable légal de :
Nom:Prénom:
Après avoir pris connaissance des points suivant ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :
 La communauté de communes Entre Dore et Allier ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants au dispositif des jobs citoyens. L'indemnité attribuée pour la participation à cette action ne sera en aucun cas assimilée à un salaire. Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune. Si celui-ci est amené à se blesser luimême, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale. La communauté de communes Entre Dore et Allier s'engage à souscrire un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à des tiers dans le cadre du déroulement du job citoyen. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.
J'autorise mon enfant à :
 □ Participer au dispositif des jobs citoyens □ Rentrer seul à l'issue de la journée □ J'atteste que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale à la participation
de cette action citoyenne Information médicale ou allergie :
De plus, j'autorise :
 □ L'équipe encadrante à prendre des photos pour valoriser l'action citoyenne des jeunes (réseaux sociaux, site internet, presse, journal intercommunal) □ L'équipe encadrante à transporter mon enfant dans un véhicule intercommunal.
Fait à :